Ardon

LA LETTRE • N°2 • JUILLET 2008

ÉDITO

Chers Ardonnais,

Comme l'a souhaité notre Maire, Michel Tatin, améliorer la communication était une priorité du début de notre mandat. C'est pourquoi nous avons travaillé à la création d'une nouvelle charte graphique et d'un logo pour Ardon, destiné à devenir un signe d'identité et de reconnaissance pour tous les Ardonnais. Ce logo fédérateur permettra également à la collectivité de "se faire facilement reconnaître" à l'extérieur.

Comme vous le voyez, le héron cendré est devenu notre emblème et sera désormais présent dans tous nos supports de communication.

Par ailleurs, nous nous sommes attelés à la création du site internet de la commune **www.ardon45.fr** qui sera opérationnel début septembre. Avec ce site, nous poursuivons un double objectif.

D'une part, communiquer vers vous les habitants d'Ardon afin de vous apporter une mine d'informations, des services administratifs en ligne mais aussi vous permettre de mieux connaître votre commune ; d'autre part, donner envie aux personnes extérieures – touristes, entrepreneurs, investisseurs ou futurs habitants – de s'intéresser à notre beau village pour y séjourner ou s'installer.

Nous prévoyons de nous appuyer sur la presse locale et municipale pour annoncer sa mise en ligne.

La Commission Communication met tout en œuvre afin que ce nouvel outil interactif simplifie l'accès à l'information, et facilite les échanges entre tous les Ardonnais.

Nous espérons que ce site, qui sera surtout le vôtre, satisfasse vos attentes et nous comptons sur vous pour nous faire part de vos suggestions éventuelles.

Elysabeth CATOIRE
Adjointe à la Communication

DES FEMMES à l'honneur

Départ de Jacqueline Boitard, le 6 Juin dernier à la Mairie.

Avant le pot de l'amitié, M. le Maire, qui avait réuni à l'occasion les Conseillers Municipaux, rappelle que Mme Boitard

- est arrivée à Ardon en avril 1993,
- qu'elle a vu 4 maires se succéder et à chaque fois a su s'adapter à la nouvelle personnalité du 1er magistrat de la commune,
- qu'elle a passé différents concours administratifs pour obtenir, en 2005, l'examen professionnel de Rédacteur.

M. Tatin espère qu'elle gardera un bon souvenir du temps passé à la Mairie d'Ardon. Jacqueline Boitard restera pour nous tous cette personnalité accueillante, souriante, aimable et toujours prête à rendre service.

- La Municipalité lui a offert une carafe à vin sculptée assortie de 6 verres.

Nous la remercions tous et lui souhaitons bonne chance dans ses nouvelles fonctions.

Le même jour, M. le Maire, au nom de toute **la Municipalité a souhaité présenter ses remerciements à Nicole Joubert,** (2e adjointe de M. Vallet, de 2001 à 2008) qui s'est investie, sans relâche et a fait preuve de dévouement, d'abnégation et d'un grand sens des responsabilités en privilégiant toujours l'harmonie entre tous. Le village d'Ardon lui est reconnaissant d'avoir investi son temps et son énergie sans compter.

> Arrivée de Josiane Pugieu fin avril.

Elle a rejoint la Mairie d'Ardon en temps qu'Adjointe Administrative, le 22 avril de cette année. Nous l'accueillons avec plaisir et espérons qu'elle se plaira dans notre agréable commune.

Le dimanche 25 mai, par une journée très ensoleillée, M. Tatin a prononcé quelques mots chaleureux à l'attention des Mamans d'Ardon et leur a offert à chacune un pot de géranium rouge. Une occasion agréable de se retrouver et de partager ces instants autour d'un verre amical. Merci à M. Dallot pour son aide précieuse et habituelle dans ces moments-là.

COMMÉMORATION DU 8 MAI

Une gerbe a été déposée au monument aux morts par M. Claude Ribiere, 1er Adjoint, M. Philippe Blachais, ancien combattant de la 2e guerre mondiale, en présence d'un détachement du 6/12, Régiment de Cuirassiers qui a présenté les armes et chanté la Marseillaise.

RÉSULTAT DU QUESTIONNAIRE

sur l'envoi de la lettre par internet

Sur **87** personnes qui ont répondu,**65** souhaitent recevoir la lettre par Internet. Mais peut-être n'avez-vous pas encore répondu ? Dans ce cas, merci de remplir le questionnaire joint et de le déposer à la Mairie.

LA FÊTE DE L'ÉCOLE

Samedi 28 juin à 10h, les enfants de l'école étaient sur les planches pour présenter leurs spectacles : chansons, théâtre, histoires, afin de clore une année scolaire riche et féconde. Le numéro 1 du "P'tit l'Ardon", journal de l'école entièrement réalisé par les élèves vient d'être inauguré.
Des dictionnaires ont été offerts aux 8 élèves qui entrent en sixième.
La Municipalité félicite les institutrices pour la qualité du travail qui a été accompli cette année, et en particulier pour leur ouverture à toutes les propositions d'activités extérieures (concert, fresque etc...).

LA RENTRÉE DES CLASSES

Le rentrée des classes 2008/2009 de l'école d'Ardon est fixée au **mardi 2 septembre à 8h30.**
Les inscriptions sont pratiquement closes (se renseigner en Mairie).
Nous sommes heureux de constater que 92 élèves seront accueillis cette année, preuve de la bonne image de notre école.
Ils seront répartis dans 4 classes :

Petite et Moyenne section	27
Grande Section et CP	17
CE1 et CE2	27
CM1 et CM2	21

L'organisation de la semaine scolaire est modifiée puisque le samedi est désormais libre. L'enseignement obligatoire d'une durée hebdomadaire de 24 heures se répartira sur les 4 journées de lundi, mardi, jeudi et vendredi. L'aide personnalisée sera mise en place fin septembre avec l'accord des parents. 2 séquences d'une heure seront proposées le cas échéant les lundi et jeudi de 16h15 à 17h15, sur proposition des enseignantes.

La Cantine Scolaire fonctionnera les jours d'école. Merci de vous rendre à la Mairie pour inscrire vos enfants.
La Garderie Périscolaire accueille les enfants fréquentant l'école publique d'Ardon le lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 7h30 à 8h30, le matin, et de 16h à 18h15, l'après-midi. Merci d'inscrire vos enfants à la Mairie.

Transports scolaires

Pour les Lycées de la Source, inscription à la Mairie **jusqu'au 31 Juillet.** Pour ceux qui iront l'année prochaine au collège de la Ferté St-Aubin, les inscriptions commenceront la deuxième semaine de Juillet.

INFOS PRATIQUES

HORAIRES DE LA MAIRIE ET PERMANENCES DE M. LE MAIRE ET DE SES ADJOINTS À LA MAIRIE

• Horaires de la Mairie : ouverte du lundi au vendredi de 9h15 à 12h. **Dès la rentrée de septembre ouverture tous les samedis de 10h à 12h.**
• M. le Maire reçoit sur rendez-vous, à prendre auprès du secrétariat de la mairie au **02 38 45 84 16.**
• Les adjoints assurent les permanences suivantes, de 10h à 12h :
Lundi/Mercredi : Claude Ribiere, 1er Adjoint aux travaux et affaires générales, Jean-Paul Roche, 2e Adjoint aux finances, reçoit sur rendez-vous.
Jeudi : Guy Lasnier, 3e Adjoint à la culture, sports, vie associative, salles municipales.
Vendredi : Elysabeth Catoire, 4e adjointe à la communication, aux affaires sociales et à la vie scolaire.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Le Jeudi de 14h à 18h. Décalage d'une journée après un jour férié.
Le lundi matin et le jeudi après-midi à Limère.
ATTENTION : Depuis le 19 juin 2008, les ordures ménagères sont uniquement ramassées dans les bacs prévus à cet effet.
Déchetterie : ouverture le lundi de 10h à 12h et le samedi de 14h à 18h.
Dépôts de déchets toxiques à la déchetterie les **12 juillet** et **4 octobre** (bidons d'huiles, acides, ampoules et néons, peintures, produits phytosanitaires etc.)

Renseignements : SMIRTOM au 02 38 44 59 35

FEUX

Les feux de plein air dans les jardins sont interdits (arreté préfectoral du 21/06/2002).

ENTRETIEN DES JARDINS

Afin de limiter la gêne causée par le bruit des machines ou outils de jardin, il est interdit de les utiliser en dehors des horaires suivants : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et fériés de 10h à 12h.
L'arrêté municipal est en cours.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le Forum des Assications présentera les activités ardonnaises pour la saison 2008/2009, **le samedi 6 septembre, entre 10h et 13h,** salle sportive de l'Ardoux, venez nombreux.

RÉUNION PUBLIQUE DU 20/06

À l'initiative du Maire, une réunion publique a été organisée à la salle de l'Ardoux, afin d'informer les Ardonnais sur l'état d'avancement des 2 grands projets en cours : l'aménagement du cœur de Village et la future station d'épuration.

Le cœur de Village

Dès cet automne, l'enfouissement des réseaux (EDF, Téléphone), sera réalisé route de Jouy, en même temps que l'aménagement de l'éclairage public.
Au même moment, l'étude de réalisation et du financement débutera afin que les travaux puissent commencer dès 2009.
Au fur et à mesure de l'avancement des phases majeures du projet, des réunions publiques seront organisées.

La station d'épuration

Un groupe de travail dédié à ce projet a pour mission d'étudier l'opportunité de nouvelles techniques, de manière à respecter au plus près les normes environnementales liées à ces équipements, et la possibilité de réaliser ce projet en plusieurs phases.
Les conclusions de leur travail devraient être connues cet automne.

Nous souhaitons remercier les personnes qui ont assisté à la réunion du 20 juin dernier, pour leur participation active et leurs suggestions constructives.
Pour ceux qui le souhaitent, une synthèse de la présentation est disponible à la Mairie.

FESTIVAL D'ARDON

Le bilan artistique

Une saison sauvage, riche, éclectique, ensoleillée et largement réussie...
Un festival placé sous le signe de la diversité "Sauvage" et de l'engagement festif évoquant le caractère grandiose, farouche, parfois vierge, souvent primitif de l'art. Un évènement régional qui s'ouvre au théâtre, celui qui dérange ou qui amuse, celui qui innove également... et à la musique, à toutes les musiques.
Un public nombreux venu de notre commune, mais aussi du canton et de la région, un public national et international qui d'années en années retrouve le printemps de l'art à Ardon.
Et puis ce souci récurant d'ancrer notre festival dans la vie de notre commune par un travail artistique de qualité mené avec la population.
Une dynamique de création autour de la fabrication des Lanternes avec les stages, les ateliers, l'école, les enfants, les parents, les sculpteurs belges, les institutrices, les animateurs, les coordonnateurs... pour éclore de cette fabuleuse 2e Parade des Lanternes d'Ardon, mystérieuse, magique, impressionnante avec le public nombreux, la fanfare colorée, les enfants émerveillés... une bien belle, saine et joyeuse cohabitation.

Et puis il y a eu la Fresque... Ardon, petit village solognot, aux portes de la Sologne, territoire étonnant fait d'une nature sauvage et fascinante, d'un patrimoine en castels, castelets et en gibier remarquable, d'une forêt qu'il faut toujours reconquérir. L'environnement naturel se présente tel un savant mélange de couleurs aux tons inimitables. C'est cette richesse qui a été confiée à une équipe d'artistes belges, aux enfants et aux parents d'Ardon.
Cette réalisation pérenne a permis à tous de suivre la genèse d'une œuvre, de l'appréhender et d'en rendre compte par l'intermédiaire d'un spectacle face à un public potentiel.

Plus que jamais on pourra dire "L'Ardonnais, un territoire révélé par l'Art" durant cette Saison Sauvage de la 14e édition du festival d'Ardon.

Gilles Pajon
Directeur artistique
de Festival Ardon

BERDIGNE-BERDOGNE

Le dimanche 14 septembre, formidable après-midi mis en scène par l'UCPS et le Comité de Coordination d'Ardon. Les projets avancent bon train, et nous devrions avoir dans tout le village une trentaine d'attelages de chevaux et boeufs au milieu d'animations très originales reconstituant marché, dégustations, jeux et exhibitions de 1920 dans un gros bourg de Sologne. Un must qui change chaque année de village. Les plus blasés devraient y trouver leur compte !

LES FESTIVITÉS DU 14/07

Journée riche en surprises, où les jeunes auront toute leur place.
- **8h30** Début du concours de pêche ouvert aux Ardonnais adultes et enfants (inscriptions auprès de Monsieur Feliciano à l'épicerie).
- **11h15** Remise des prix.
- **12h00** Verre de l'amitié.
- **22h00** Place de l'église départ du défilé aux lampions (tous les jeunes sont attendus, des lampions seront disponibles à la mairie). Derrière la fanfare, tous ensemble, direction l'étang route d'Olivet.
- **22h30** Arrivée à l'étang, sangria et jus de fruits.
- **23h00** Feu d'artifice.

L'A.I.R.C. (Artiste Indépendants de la Région Centre)

Les cours auront lieu aux mêmes dates que les périodes scolaires pour la saison 2008/2009.
- Cours de sculpture le mardi de 14h30 à 17h30
- Cours de dessin le jeudi de 14h 30 à 17h30

Les cours sont soutenus par des professeurs d'art plastique pour les débutants, salle Jean-du-Lis.
Les cours d'expression corporelle (art et culture) auront lieu au gymnase d'Ardon pendant la saison scolaire.

Renseignements : siège de l'A.I.R.C, Mme Tedesco au 02 38 69 11 92

événements sportifs

2E TRANS'SOLOGNE

Le dimanche 1er juin 2008, environ 270 marcheurs et coureurs se sont rassemblés à Ardon pour la **2e Trans'Sologne.**
Ardon Randonnée a proposé 3 circuits de 63, 43 et 25 km.
Les plus matinaux, parmi eux quelques Ardonnais, sont partis en car dès 5h pour Romorantin pour revenir sur Ardon, à travers la Sologne, en très grande majorité par des chemins, avec tout au long des parcours de petites pauses ravitaillements bien méritées. Les premiers concurrents sont arrivés vers 12h30 et les derniers vers 19h.
À l'issue de cette journée, tout le monde semblait satisfait, aussi bien les participants que les organisateurs. Beaucoup de commentaires très favorables ne peuvent qu'inciter l'association à recommencer en 2009.

L'année prochaine, la **3e Trans'Sologne** aura lieu le **dimanche 7 juin 2009.**
Pourquoi ne pas venir tenter l'aventure ? Vous retrouverez tous les renseignements et compte-rendus des précédentes éditions sur notre site : **ardon.randonnee.free.fr**

Pour information, Ardon Randonnée organise également le **16 novembre** 2008, la **22e édition des chemins d'Automne en Sologne**. 5 circuits en boucles de 30, 20, 15, 10 et 5 km autour d'Ardon vous seront proposés.

ASPTT ORLEANS KARATE

Michel Gilbert, Ardonnais, ancien Président de La Halte Garderie et des Parents d'élèves de l'école Primaire d'Ardon, crée en 1997 avec sa fille Julie, le Club de Karaté Style Shotokan, une section de l'ASPTT Orléans dont il est président.
Julie (Ceinture Noire 1re Dan de Karaté Traditionnel et Vice Championne de France de Karaté Artistique) a fréquenté l'école primaire avec les Hélène, Charline, Chloé, Virgile....
Le club se situe à La Source à 10,5 km d'Ardon au 3, rue Édouard Branly. Pas moins de 100 licenciés viennent au gré des jours, suivant leur catégorie, écouter les conseils éclairés du professeur de Karaté Marc Fontorbe 2e Dan.
Karaté Traditionnel, Baby Karaté (4 à 6 ans), Body Karaté en musique, c'est Marc, instructeur fédéral, qui enseigne près de 14h par semaine. Le club est très actif en organisant chaque année, un stage International de Karaté avec les Quintuples Championnes du Monde Jessica et Sabrina Buil, le championnat régional Kata et l'année prochaine, peut-être la Coupe Internationale Kata Mickaël Milon.
Renseignements : Michel Gilbert au 02 38 45 80 35 • 06 72 30 64 14 michel@aspttkarate45.fr
Site du club : www.aspttkarate45.Fr

PECHE

Les cartes de pêche sont : en vente à l'épicerie aux tarifs de :
- Enfants d'Ardon de moins de 12 ans : 1,10€
- Habitants d'Ardon : 2,15€
- Personnes hors commune : 5,70€
- Gratuité pour les habitants d'Ardon âgés de plus de 70 ans.

Ouverture de la pêche le **5 avril 2008.**
Fermeture de la pêche le **9 novembre 2008.**

agenda /juillet août .../

14 juillet Fête nationale

21 juillet
Réunion du Conseil Municipal

2 septembre Rentrée des classes

6 septembre Forum des associations

13 septembre
Association des Parents d'Élèves réunion salle J. du Lis

14 septembre Berdigne/Berdogne

15 septembre
Réunion du Conseil Municipal

10 octobre AG des l'Ardons Sportifs

12 octobre
Fête de la St-Denis (Patron d'Ardon)

18 octobre AG d'Ardon Randonnée

20 octobre
Réunion du Conseil Municipal

TENNIS CLUB ARDON

Les adhésions 2008 sont valables jusqu'au 30 septembre, il est encore temps si vous voulez jouer pendant les vacances. Adultes : 50€ ; Jeunes moins 18 ans : 25€.
Nouvelles adhésions 2009 et nouvelles cartes d'accès lors de l'assemblée générale fin septembre. Dès octobre 2008, un groupe d'enfants nés en 2003 et 2004 pourra bénéficier de cours de baby voir mini tennis au sein du Club de tennis d'Ardon. Pour tout renseignement merci de contacter Muriel Miollany au 06-14-02-98-70. Les autres tranches d'âge seront accueillies comme d'habitude avec inscription lors de l'assemblée générale fin septembre 2008.

Charlotte Caunac Communication